

Chastre : chronique d'un déficit annoncé

Un prêt de type « soudure » de 1 800 000 euros, pourquoi faire ? Comment en est-on arrivé là à Chastre ?

Lors de sa séance du 8 novembre 2016, le Conseil communal de Chastre a décidé d'emprunter la somme de 1 800 000 euros pour faire face à un déficit colossal des finances communales. La majorité a voté l'emprunt, l'opposition s'est abstenue ou a voté contre.

Un coup d'oeil en arrière pour comprendre

Depuis au moins deux législatures, ECOLO n'a cessé de souligner les problèmes de gouvernance, notamment financière, qui se posent dans notre commune : dette importante et mal gérée, manque de prudence dans les investissements, conflits incessants entre l'ancien Directeur financier et le Collège, procédure de mise à la retraite forcée de l'ancien Directeur financier il n'y a plus de comptes approuvés depuis 2011, ce qui signifie donc qu'aucun compte n'a encore été présenté lors de cette législature, et donc qu'il est impossible pour les conseillers communaux tant de l'opposition que de la majorité de faire leur travail de contrôle.

Fin 2015, les remous autour du Directeur général, condamné par ailleurs pour faux et usage de faux, suivi par une absence maladie et enfin son licenciement pour différentes fautes graves, n'ont pas arrangé les choses et ont précipité notre commune dans des problèmes plus sérieux encore. Chastre n'avait plus, fin 2015, ni Directeur financier ni Directeur général. Ni de chef des travaux, par ailleurs, mais c'est - encore - une autre histoire. Pilotage à vue, plus que jamais.

ECOLO s'est régulièrement insurgé contre la passivité du Collège et de la majorité en général, qui n'ont pas pris (ou pas pu ou pas voulu prendre) la mesure des difficultés, ont parfois nié farouchement ces problèmes, soutenant vaille que vaille tantôt l'ancien Directeur financier, tantôt l'ancien Directeur général face à nos critiques. « *Merci, Yves* », combien de fois n'avons-nous pas entendu ces mots, après la présentation d'un budget ou la clôture d'un dossier. Le Directeur financier quant à lui n'acceptait plus ni ordre ni remarque et s'enfermait dans son bureau, quand il était présent. Le Collège aurait pu aller voir la tutelle - c'est ECOLO qui l'a fait, en 2010 déjà - , en appeler au Ministre compétent, faire faire un audit du service des finances et de l'administration comme demandé par l'opposition, évaluer les prestations des deux directeurs (la réforme des grades légaux avec revalorisation salariale des directeurs financier et général aurait pu en être l'occasion, la majorité ne l'a pas voulu, contrairement à Ecolo), demander des comptes et organiser un suivi de chaque dossier par l'échevin concerné. Nous avons suggéré une médiation, voyant les conflits se multiplier. Rien de tout cela n'a été fait, comme si le Collège, tétanisé par d'anciens déboires judiciaires avec l'ancien Directeur financier, n'osait plus prendre d'initiative et attendait... quoi au fait ? Pourquoi donc toutes ces non-décisions ? Ecolo s'interroge !

2016, les masques tombent

La mise à la pension d'office et le remplacement du Directeur financier, en avril 2016, marque le début de l'assainissement des finances communales. Moment douloureux, puisque le nouveau Directeur financier, très compétent et volontaire, s'attaque à une situation désastreuse et tente de rédiger les comptes 2012, 2013, 2014, 2015, une situation inédite en Région wallonne. Et enfin, nous voyons plus clair, mais malheureusement comme on pouvait s'y attendre, le virtuel des budgets

et la réalité des comptes ne collent pas. Un déficit de près de 1 700 000 euros s'annonce au service ordinaire. Il s'agit notamment de subsides escomptés et non demandés ou non reçus ! Pour la rénovation du Castillon, une grosse somme manque à l'appel.

Il n'existe que peu de possibilités de combler ce déficit : augmenter les impôts (on est déjà bien « gâtés » à Chastre sur ce plan et à l'approche des élections de 2018, ça ferait mauvais effet, alors ICr évite) ou emprunter à la Région, via le CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes). A nouveau, deux possibilités : un emprunt dont les intérêts sont pris en charge par la tutelle wallonne et qui place la commune sous plan de gestion, la privant largement de son autonomie financière ; ou un prêt d'aide à long terme dit de « soudure » que la commune doit rembourser, y compris les intérêts, et qui est assorti d'un plan d'accompagnement. La commune s'engage dans ce cas à assurer sa santé financière pendant toute la durée du prêt, soit dix ans ici. Plus question de déficit donc et surveillance étroite de la tutelle sur les budgets et les comptes. C'est cette dernière formule qui est retenue et qui nous a été proposée lors du dernier conseil. Reste à espérer que la tutelle accordera le prêt.

Quelles conséquences pour nous Chastrois ?

Le prêt de « soudure » se montera à 1 800 000 euros. Les quelque 110 000 euros d'intérêts à taux fixe de 1,04% seront remboursés chaque année pendant 10 ans par les contribuables de Chastre et d'ailleurs. En effet, quasi 60% des rentrées de la commune sont assurées par les Chastrois, le reste par la Région ou le Fédéral. Chastre n'a que peu d'autres moyens que l'impôt pour équilibrer son budget, à moins de réduire les dépenses.

Et des mesures d'économies vont en effet être également mises en œuvre dès à présent, à travers des réductions de dépenses, des reports d'investissements et grâce à la vente au plus offrant du patrimoine de la commune. Ainsi, des aménagements contre les inondations sont postposés, on se demande bien selon quelle logique, puisque 2016 a été l'année record des inondations pour de nombreux Chastrois), des trottoirs passeront aussi à la trappe, un sentier, du matériel de désherbage, un radar répressif, des aménagements bien nécessaires au Musée français etc. De nombreux projets sont aussi reportés à plus tard, comme l'achat d'un terrain pour y construire un nouveau hangar pour les services techniques.

Nous sommes une commune plutôt riche, au regard des revenus moyens par habitant, qui sera cependant endettée un peu plus pendant 10 ans, une situation qui démontre par l'absurde l'incurie de la gestion financière à Chastre. Alors que nous attendons depuis longtemps une maison des jeunes, une maison des associations, une valorisation du patrimoine communal, des locaux pour tous les mouvements de jeunesse, des projets novateurs dans les écoles communales, des crèches, un hall sportif... Adieu les projets présentés fièrement lors de la présentation de la déclaration de politique générale 2016 ? « *Le bourgmestre se veut rassurant* », nous dit la presse. Il ne rassure que lui-même, selon nous.

Le groupe ECOLO reste méfiant et inquiet. A politique inchangée et avec les mêmes personnes, qui nous dit que l'on pourra éviter les dérapages à l'avenir ? Peut-on faire encore confiance à l'équipe en place ? Comment retrouver une ambiance de travail positive après tous ces conflits ? Comment faire face à des enjeux encore plus importants à l'avenir, comme l'urgence climatique, l'emploi des jeunes et la montée des populismes, si l'on n'arrive même pas à gérer des rentrées fiscales somme toute plutôt confortables ? Une augmentation des impôts communaux en 2008, un prêt pour boucher des trous en 2016, Chastre a visiblement vécu longtemps en gérant très mal ses revenus pourtant importants. Il est temps de tourner la page.

Catherine Brusselman

Andrée Debauche
Conseillers communaux ECOLO

Thierry Henkart